

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2026-2028

Commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

La commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'engage à améliorer progressivement l'accessibilité de son site internet afin de faciliter l'accès de tous aux informations et services proposés en ligne.

1. 1. Objet du schéma

Le présent schéma pluriannuel définit, pour la période 2026-2028, les orientations simples retenues par la commune pour prendre en compte l'accessibilité numérique dans la gestion et l'évolution de son site internet.

Il est volontairement adapté aux moyens et à l'organisation de la commune. Les actions sont mises en œuvre progressivement, notamment lors des mises à jour du site, de la création de nouveaux contenus et lorsque des difficultés d'accessibilité sont signalées.

2. 2. Périmètre

Ce schéma concerne le site internet de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe ainsi que les principaux contenus et fonctionnalités publiés directement par la commune.

Une attention particulière est portée aux nouveaux contenus. Les documents anciens, contenus externes ou services proposés par des tiers peuvent faire l'objet d'améliorations progressives lorsque cela est possible.

3. 3. Principes retenus

La commune veille notamment à :

- structurer les pages avec des titres et sous-titres cohérents ;
- maintenir une bonne lisibilité des textes et des contrastes ;
- prévoir des alternatives textuelles pertinentes pour les images qui le nécessitent ;
- utiliser des intitulés de liens compréhensibles ;
- préserver autant que possible la navigation au clavier ;
- prendre en compte l'accessibilité lors de la création ou de la modification des formulaires et fonctionnalités ;
- améliorer progressivement l'accessibilité des documents proposés au téléchargement ;
- prendre en compte les difficultés signalées par les internautes.

4. 4. Organisation et suivi

L'accessibilité est prise en compte dans le cadre de la gestion courante du site. La commune privilégie un suivi simple, intégré aux opérations habituelles de publication et de maintenance, afin que les actions prévues restent réalisables dans le temps.

Lorsqu'une difficulté est identifiée, la commune examine les corrections pouvant être apportées. Si un contenu ne peut pas être rendu immédiatement accessible, une information ou une solution alternative pourra être proposée sur demande lorsque cela est possible.

5. 5. Orientations 2026-2028

Période	Priorités	Suivi
2026	Mise en place des bonnes pratiques d'accessibilité sur le nouveau site ; vérification des contenus et fonctionnalités principales ; traitement des difficultés identifiées.	Au fil des mises à jour du site.
2027	Maintien des bonnes pratiques lors des nouvelles publications ; amélioration progressive des contenus ou documents nécessitant une adaptation.	Lors des évolutions importantes et des signalements.
2028	Poursuite de la démarche ; bilan simple des actions menées et préparation des orientations pour la période suivante.	Bilan en fin de période.

6. 6. Plans d'action annuels

Le présent schéma est décliné en plans d'action annuels. Ceux-ci recensent les actions prioritaires à mener au cours de l'année. Ils peuvent être adaptés en fonction des évolutions du site, des besoins identifiés et des moyens disponibles.

Le suivi est volontairement pragmatique : il consiste principalement à vérifier que l'accessibilité reste prise en compte lors des nouvelles publications et des évolutions du site, et à traiter les difficultés signalées lorsque cela est possible.

7. 7. Contact et signalement

Toute personne rencontrant une difficulté d'accès à un contenu ou à une fonctionnalité du site peut la signaler à la commune afin qu'une solution puisse être recherchée.

Mairie de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

Place de la Mairie

89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

Téléphone : 03 86 74 72 99

Courriel : mairie-treigny@wanadoo.fr

8. 8. Publication et mise à jour

Le présent schéma couvre la période 2026-2028. Il peut être ajusté si l'organisation de la commune, le site internet ou les besoins en matière d'accessibilité numérique évoluent de manière significative.